

COUP DE POUCE



LE JOURNAL D'INFORMATION DE L'ASBL E.B.S. (ÉCOLES DE BROUSSE AU SÉNÉGAL) - N°18

EBS ET SES DONATEURS



Si vous connaissez la philosophie de notre association, vous ne pouvez ignorer un de nos slogans favoris, "un franc récolté = un franc affecté". Aujourd'hui, on écrirait plutôt "un Euro", ce qui confirme que le slogan n'est pas récent, mais reste bien d'actualité.

Récemment un article paru dans la revue "Test Achats" traitait de l'utilisation des dons confiés aux organisations humanitaires. Il nous a semblé intéressant de nous attarder quelque peu sur le sujet. Il est normal que ceux, de plus en plus nombreux, qui nous soutiennent financièrement, soient informés de l'usage qui est fait de l'argent qu'ils nous confient: nous ne pouvons nous limiter à un simple slogan et voulons faire preuve de transparence.

Comment cela se passe-t-il ?

a) Comme toute asbl, nos comptes annuels sont vérifiés et approuvés par l'Assemblée Générale, puis déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

b) Pour pouvoir délivrer des attestations fiscales, nous devons détenir un agrément délivré par le Ministre des Finances. Cet agrément n'est obtenu qu'après contrôles stricts et respect de formalités.

c) Bien qu'aucune législation ne nous y oblige, nous avons sollicité d'être membre de l'AERF (Association pour l'Éthique dans les récoltes de Fonds). Cet organisme, cité dans la revue évoquée plus haut, nous impose une rigueur que nous avons voulue et notre classement y est plus qu'honorable.

Si plusieurs critères sont pris en compte, chaque association doit d'abord veiller à limiter au mieux ses frais de fonctionnement (charges sociales, adminis-

tration, courriers, déplacements, voyages, etc.) de manière à consacrer le maximum de ses rentrées à l'objet de ses actions, qui est sa raison d'être.

Au sein d'EBS, tous les responsables sont bénévoles, ce qui permet sans aucun doute de limiter nos frais. Mais cette seule spécificité ne suffit pas à garantir une gestion financière saine ; encore faut-il affecter les fonds disponibles de manière opportune et efficace. C'est nettement plus compliqué... Pour y parvenir, la concertation permanente à tous les niveaux est indispensable, et ceci sans jamais ignorer que nos vrais bénéficiaires sont les enfants de la brousse africaine.

En valorisant constamment la notion de partenariat véritable avec nos homologues et contacts au Sénégal, nous entretenons la concertation, renforcée par les nombreux séjours de groupes de jeunes belges que nous accompagnons. Ce dialogue régulier nous aide à mieux comprendre les réalités

locales et les vrais besoins: nous l'avons encore constaté lors de la récente mission de notre conseil d'administration au Sénégal. Tout cela sans oublier que la confiance réciproque engendrée par ces contacts ne peut nous exonérer de cette obligation morale: "la confiance n'exclut pas le contrôle".

Rien n'est simple dans les relations Nord-Sud, mais les résultats obtenus depuis onze ans, nous confortent dans notre volonté de poursuivre dans la voie que nous avons choisie, celle de la confiance, de l'écoute et du respect de l'autre, fût-il si différent.

Michel GREGOIRE, président

